

OUICAR.FR ET LA CHOSE : UNE CAMPAGNE DESTINÉE AUX GRANDES PERSONNES

Le site de location de véhicules entre particuliers OuiCar.fr a choisi l'agence La Chose pour conduire sa nouvelle campagne de communication et convaincre de nouveaux propriétaires de louer leur voiture.

Une communication qui nous replonge dans nos souvenirs d'enfance, où prêter ses petites voitures n'était pas toujours chose aisée.

Avec un *film TV* et *une campagne d'affichage* signés par le réalisateur et photographe allemand Achim Lippoth, OuiCar entend bien faire passer le message : *il est temps de grandir !*

Alors que *l'économie collaborative* séduit de plus en plus de français et fait évoluer les mentalités en privilégiant l'usage à la propriété, OuiCar compte étendre son modèle et proposer bientôt *une voiture à louer dans chaque rue de France, à chaque instant*. Avis aux grandes personnes !

Pour information :

Disponible sur Internet ou via ses applications mobiles, OuiCar.fr propose aujourd'hui *plus de 20 000 voitures* de particuliers à louer partout en France et opère plusieurs milliers de locations chaque mois. La plateforme web compte déjà *plus de 400 000 utilisateurs* qui font confiance et adhèrent à ce nouveau mode de consommation partagée.





FICHE TECHNIQUE

Nom de la campagne : Kids

AGENCE LA CHOSE

Directeur de la création : Pascal Grégoire

Directeur de création : Nathalie Foratier, Ibrahim Seck

Concepteur-rédacteur : Antoine Defaye

Directeur Artistique : Joris Tripier-Mondancin

Responsable TV Prod : Nicolas Buisset

Responsables du compte :

Jean-Baptiste Lucas, Eric Guillod, Sophie Downer

Planner : Sonia Guitz

PRODUCTION

Production : Das Ding

Producteur : Nicolas Buisset

Directrice de production : Chrystelle Mallet

Directrice de post-production : Bérangère Roques

Post-Production : Firm

Monteur : Eric Jacquemin

Production Bande son : Das Ding / THE

Musique : Symphonie n°7 de Beethoven

ANNONCEUR

Responsables annonceur :

Marion Carrette, Benoit Sineau, Valentine Courroux

Diffusion TV : À partir du 30 juin 2015